



HAL
open science

Des sujets en rupture : double religion et athéisme à l'île Maurice

Julie Peghini

► To cite this version:

Julie Peghini. Des sujets en rupture : double religion et athéisme à l'île Maurice. Kabaro, revue internationale des Sciences de l'Homme et des Sociétés, 2011, Savoirs et cultures, VI (8-9), pp.131-148. hal-03477189

HAL Id: hal-03477189

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03477189>

Submitted on 13 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DES SUJETS EN RUPTURE : DOUBLE RELIGION ET ATHÉISME À L'ÎLE MAURICE

JULIE PEGHINI
MCF-UNIVERSITÉ, PARIS 8

Résumé

Alors que l'île Maurice est si souvent définie en des termes laudateurs comme la « nation arc-en-ciel », je soulève dans cet article la question du vivre-ensemble qui, une fois soumis à l'analyse, contredit cette réputation. Pour donner à percevoir des figures de l'altérité, je montre des sujets en rupture, leur rapport à la laïcité, l'athéisme ou les phénomènes de double religion (le plus souvent hindouisme et christianisme) qui viennent entraver, déranger ou contredire la présentation harmonieuse du modèle multiculturel mauricien.

Mots clés : Maurice, multiculturalisme, altérité, sujets en rupture.

Abstract

While Mauritius is often described with laudatory terms like “the rainbow nation”, in this article I focus on the problematic way in which people manage (or not) to live together, because an in-depth analysis of the matter contradicts the country's reputation. In order to address issues of otherness, I show how individuals can be estranged from society and their relationship to secularism, atheism, or the phenomena of dual religion (mostly Christianity and Hinduism), which obstruct, disrupt or contradict the presentation of the Mauritian multicultural model as harmonious.

Keywords : Mauritius, multiculturalism, otherness, estranged individuals.

La vie individuelle est largement affectée par tous ces regards qui ne la quittent pas (*Arno et Orian, 1986, 132*).

Je suis peut-être plus nègre que ces gens-là. Cela continue, nous sommes dans toutes ces ambiguïtés, ces antagonismes, ces malentendus que l'histoire a générés, et aujourd'hui, moi quand je dis je suis créole, je me fais insulter, parce que je ne peux pas être créole, je suis un salopard de musulman, je viens d'une famille musulmane, sauf que je suis laïc, athée, républicain, je dérange dans ma communauté, je suis perdiban, je n'ai plus de bande¹ (*Firoz Ghanty, artiste peintre, 32 ans*).

Selon une réplique restée célèbre de Malcolm de Chazal, l'île Maurice est : « *l'île où l'on cultive la canne à sucre et les préjugés* ». Les notions de préjugés et de stéréotypes sont centrales dans le discours de bon nombre

¹ La bande est une image des travailleurs dans les champs de canne, la symbolique de la confraternité sociale première, la bande de travailleurs, le modèle social du champ sucrier, ainsi que de la confraternité familiale, celles des frères et des cousins.

de mes enquêtés, pour qualifier la nature de la relation qui s'instaure avec « l'Autre ». Stéréotypes et préjugés sont des schémas abstraits donnés d'avance par le milieu social et culturel, qui simplifient la réalité sociale – en tant qu'ils sont des représentations toutes faites de schèmes culturels préexistants – et produisent dans les discours images et figures vides de contenu. Ils sont les indices d'une perception totalisante de l'autre, fondée sur l'indistinction, l'abstraction, l'imprécision, et dont la fonction est de simplifier illusoirement une réalité perçue comme inquiétante ou dérangement. Les stéréotypes sont non seulement des images mais des croyances, qui se traduisent par des instructions et qui informent et orientent l'action. Ils sont normatifs et jouent le rôle de modèles, à suivre ou à éviter. En tant que schèmes préfabriqués – que les groupes, pour renforcer leur cohésion, font circuler dans les discours et les textes – « *le stéréotype constitue l'équivalent de l'objet standardisé dans le domaine culturel* » (Amossy, 1991, 21). Une enquêtée musulmane prend pour exemple sa voisine indomauricienne pour expliquer l'importance des stéréotypes et des préjugés en circulation parmi les groupes à Maurice :

On sent qu'il y a bien plus de préjugés ici qu'ailleurs. Quand je suis revenue à Maurice ma voisine, tous les jeudis, chantait des chants hindous. Au début ça me gênait beaucoup parce que j'entendais ça et ça me gênait, je ne pouvais pas dormir etc. Mais jamais j'aurais été lui dire, mais pourquoi tu fais ça, raconte moi un peu. Et je crois que pour pas mal de gens, c'est le cas.

Elle souligne un aspect essentiel sur les relations à l'autre – l'autre qui est, comme c'est le cas ci-dessus, d'une autre communauté que soi –, à savoir l'absence de possibilité de dialogues autour des représentations ordinaires. En lieu et place de ce dialogue, se trouvent la peur de l'autre et l'auto-censure, qui conduisent, de stéréotypes en préjugés, à la non-acceptation de la différence, ce qui a été bien nommé par A. Carpooran le « consensus négatif » (Carpooran 2008 : 28).

Des entretiens, lieux où le sujet – distinct de l'individu conçu uniquement comme élément et acteur d'un groupe – construit le sens de ses pratiques et de ses positions, mettent en lumière diverses situations de malaise. Je propose une lecture d'entretiens issus de mon travail de doctorat sur « Les impasses du multiculturalisme à Maurice », révélateurs à différents degrés d'un sentiment d'étrangeté à soi-même et à l'île vécus par les enquêtés, du fait de leur double religion ou de leur athéisme notamment. Ces entretiens révèlent en particulier des figures clés de la relation à l'autre à Maurice : l'évitement et l'enfermement communautaire.

HAINE DE SOI, HAINE DE L'AUTRE : S'ÉVITER, SE RENFERMER

Si ces concepts sont souvent utilisés dans le cadre des travaux de psychanalyse sur les survivants de l'Holocauste, je les emprunte ici à Pierre Bourdieu. Un entretien en particulier m'a semblé exemplaire du sentiment de haine de soi et haine de l'autre, tel qu'il est conceptualisé par Pierre Bourdieu dans la *Misère du monde* (Bourdieu, 2007). Il révèle deux figures clés de la relation à l'autre : l'évitement et l'enfermement communautaire.

Sanoo habite Beau-Bassin, elle est musulmane. Elle ne porte pas le voile, ni même le demi-voile. Elle a quarante-cinq ans. Elle ne se sent pas comme les autres. Elle n'est pas bien dans sa communauté et va tenter d'en expliquer les raisons. Femme au foyer malgré de bonnes études, elle fait de la broderie pour les particuliers et prend des cours avec une voisine, afin d'apprendre à broder sur des robes, des saris, ou même des tapis, où elle trouve « *quelque chose, comme un art* ».

Sanoo définit son malaise en ces termes :

Je viens d'une famille traditionnelle, religieuse. Je n'y suis pas à ma place. J'ai essayé pourtant, d'être comme les autres, d'adhérer à la religion, mais je ne suis pas heureuse.

Elle se déclare non religieuse :

Je ne l'avoue pas mais je ne suis pas croyante. Ce qui m'importe, c'est plutôt de sentir ce qui est vrai.

Et elle aime l'art, ce qui est considéré comme iconoclaste par rapport à la foi dans sa communauté :

J'aime la littérature, l'art, le théâtre, tout ce qui est défendu. C'est défendu dans l'Islam. Ma famille est sunnite : on n'essaie pas de changer. Or, moi, j'écoute la radio et je lis tout le temps. C'est mal vu, l'art.

Son malaise est aussi celui d'une femme qui étouffe en tant que femme dans sa communauté :

La première chose qu'on apprend à un enfant quand il est petit, c'est que la parole d'une femme n'a pas la même valeur que celle d'un homme.

Elle parle de « consensus mou » au sein de la communauté musulmane, et notamment d'enfermement, cet étouffement lié à l'entre-soi. En somme, il n'y a que la famille et la mangeaille, les autres plaisirs sont défendus.

Pour les loisirs, il n'y a que la famille. Tout est du côté des rencontres sociales, des mariages. Et encore, si on n'est pas trop stressé, si on en a le temps. Alors on compense par la nourriture l'absence de distractions.

Elle souffre de l'enfermement qui empêche l'individu de sortir de sa communauté, de s'épanouir dans les loisirs, qui sont familiaux. Elle associe l'idée d'enfermement au Centre Culturel Islamique, qui est fermé à tous ceux qui ne sont pas musulmans.

Mais dès que c'est possible, je reste loin de tout ce qui est musulman, je n'aime pas l'enfermement.

Elle donne sa vision de la société, du communautarisme et d'elle-même. Elle ne cache pas une forme de « haine de soi », c'est-à-dire une auto-dépréciation arrivée à un sentiment de dévalorisation tel qu'il la conduit à la dépression.

Elle commence le récit de sa vie par sa fugue à l'âge de dix ans, une escapade qui se termine mal : il n'y a pas de refuge possible car la solidarité familiale l'interdit.

Elle s'enferme peu à peu et très tôt dans une forme d'impuissance à se révolter et vit son enfermement en elle-même comme un échec. Même si elle vient d'un milieu familial enseignant plutôt ouvert (elle était à l'école publique à Mahébourg), elle sait dès son jeune âge qu'elle ne pourra pas s'émanciper, ni se laisser porter par ses passions défendues, la radio, la lecture, l'art. La norme est que la religion a une influence déterminante, donc, en tant que fille musulmane, elle ne sort pas, elle s'habille pudiquement, elle fait sa prière en arabe, et ne fait qu'apprendre par cœur les prières à la Madrassa.

L'enfermement dans la norme religieuse conduit alors Sanoo à la dépression dès l'adolescence :

Ce n'est pas facile d'être différente ici. La famille était très importante pour moi malgré tout, donc je n'imaginai pas, cela ne m'était pas envisageable de partir, de quitter ce que j'aurais dû fuir, accepter la désapprobation des autres membres.

Entre ce récit du passé et son présent, il n'y a pas de changement. Elle n'a pas trouvé de remède à l'enfermement. L'interdit de sa communauté s'étend sur la lecture et la radio, et elle est considérée par ses proches comme une mauvaise musulmane en raison de ses pratiques, parce qu'elle lit et écoute la radio, notamment pendant le Ramadan. Il y a d'après Sanoo une radicalisation de l'enfermement communautaire, illustré par la prière du vendredi à la Madrassa pour les enfants, obligatoire, et aussi par le fait que les femmes portent désormais le voile intégral à Maurice, ce qui n'était pas la tradition :

Le musulman se radicalise de plus en plus, il s'enferme, c'est dangereux. Il y a beaucoup de parents musulmans qui ne veulent plus que leurs enfants fréquentent d'autres écoles, les écoles laïques, pour que leurs enfants ne perdent pas leurs repères. A la Madrassa, le vendredi est très important pour les musulmans. Le professeur dit : « Si trois vendredis de suite, vous avez raté la prière, vous n'êtes plus musulmans ». Si un enfant dit : « Je vais à l'école laïque », on lui dira que les écoles qu'il fréquente sont mauvaises. [...] Les femmes à Maurice portent de plus en plus le voile, il y a vingt ans de cela, ce n'était pas ainsi. Ou encore les grandes robes noires. Quand j'étais adolescente, ce n'était pas ainsi. Dès que cela va mal, ce sont les femmes qui sont les grandes victimes.

Son bref passage dans le social la confronte à l'absence de lieu et d'espace pour la parole : « "Befrienders" est un service d'écoute de type SOS amitié, et pendant quatre ans, j'ai essayé d'écouter des gens en détresse. Mais il n'y a pas ici de culture de la parole » ajoute-t-elle, en ébauchant une analyse de l'auto-censure qui règne à Maurice. Elle m'explique que pour fuir des situations familiales, les gens en viennent à émigrer, tant on ne peut parler et expliciter ce qui ne va pas sur place. Il n'y a pas de lieu pour le conflit et Sanoo, qui est enfermée en elle-même, affirme qu'elle en est la preuve. Elle n'a pas su s'enfuir de sa famille, ou rompre avec sa communauté. Il n'y a pas d'alternative entre être en rupture totale avec sa communauté d'origine et être enfermée, pas d'espace pour laisser place aux choix individuels, sinon la fuite :

Il n'était pas alors possible d'épouser un non-musulman : je sais j'aurais dû m'enfuir de ma famille, j'ai choisi ce qui est le plus facile, me conformer, c'est triste.

Les choix individuels doivent se conformer à la norme religieuse, il fallait donc que Sanoo épouse un musulman et pratique l'endogamie. Or, elle ne souhaite pas que ses propres enfants adoptent les convenances de la communauté pour ne pas être pris à ce piège. C'est pourquoi elle a tout fait pour que sa fille parte à l'étranger, puisqu'il n'y a qu'une seule possibilité pour se déterminer soi-même, s'en aller.

C'est pour cela que je suis devenue très cynique, j'encourage à présent mes enfants à partir, il n'y a pas d'autre choix.

Je suis donc à l'écoute d'un discours qui rejette les principes qui régissent le fonctionnement communautaire, que l'on peut qualifier de système d'enfermement auto-régulé, qui porte sur tout les aspects de la vie : la culture, les pratiques, la sexualité, l'enseignement, etc. L'anecdote des gâteaux, ci-dessous, agit comme une métaphore du repli communautaire, car il s'agit de ne pas imiter les pratiques des autres, de ne pas se laisser contaminer :

Le jour de Divali, qui est une grande fête hindoue, on partage des gâteaux pour tout le monde : je ne vois pas cela chez les musulmans. Je ne crois pas que les musulmans le font de la même manière pour l'Eid Ul-Fitr. Mes parents, non, ils ne le font pas. Moi, pour l'Eid Ul-Fitr, je trouve cela bien de le faire. Mais quelqu'un de ma famille m'a un jour fait une remarque : pourquoi tu fais cela ? Il ne faut pas imiter les autres communautés !

Sanoo démonte ainsi le mécanisme victimaire et le sentiment minoritaire, entretenu par les différentes communautés de l'île Maurice, en prenant l'exemple de sa propre communauté :

Mais tous les gens que l'on rencontre vont dire que c'est mieux chez les autres communautés : les musulmans eux disent qu'ils se sentent persécutés. Les musulmans se sentent persécutés dans leurs gênes, comme quoi les autres sont des racistes envers eux. Mais en vérité, il n'y a pas de racisme envers les musulmans en particulier. C'est un mécanisme d'auto-régulation. Dans son groupe, on dit qu'on est persécuté, qu'on n'aime pas un tel ou un autre. Mais en public, on va bien agir, en étant conciliant, on ne va pas dire sa pensée. Que l'on pense qu'un musulman est persécuté, pas favorisé ici. On ne le dira pas avec un collègue hindou. Il y a une forme d'auto-censure.

Ce sentiment de persécution, qui conduit à une forme de racisme, est un mécanisme d'auto-régulation pour inciter le groupe à la solidarité ; c'est une parole interne au groupe. Cela est assuré par le mécanisme d'auto-censure de la parole, qui ne sort pas de l'entre-soi. C'est pourquoi le sentiment de persécution n'est pas exprimé publiquement, sinon dans le cadre limité de mobilisations à caractère politique. Le discours de victimisation, c'est la communauté tout entière qui le produit à l'intérieur pour maintenir une sorte de paranoïa : il faut désigner l'ennemi, celui qu'on dit persécuteur.

On retrouve là le thème de l'impossible parole individuelle et l'absence de lieux de conflits publics, car il n'y a pas de lieu pour débattre et s'accorder à Maurice, c'est dans l'entre-soi que se cultive la parole victimaire. Après de grandes peurs collectives (« *On dit tout le temps que le tissu social est fragile, on joue dessus* » explique Sanoo), la parole se bouche. Suite aux émeutes de 1999, il n'y a jamais vraiment eu d'examen de conscience. Le plus souvent, les débats tournent court, on ne dit pas les choses. L'évitement sert en surface à éviter les problèmes, perçus comme créés par l'autre. La micro-société est bloquée. Quant à Sanoo, elle se dit tellement déprimée qu'elle a renoncé à sortir de cet enfermement, ou à en chercher l'issue.

Au final, Sanoo oppose le communautarisme de plus en plus fort à Maurice avec son aspiration au métissage. Selon elle, Maurice n'est pas un État laïc, malgré l'instauration de la République en mars 1993, les oppositions communautaires étant de plus en plus vives.

On est en train de se durcir entre communautés : est-ce qu'il faut un élu musulman pour les musulmans ? On va demander des représentants de telle communauté, de telle caste, jamais des gens compétents. En même temps, il est normal que les Créoles le fassent aussi : toutes les communautés s'organisent, donc eux aussi doivent le faire. Mais j'aurais tant voulu que cela se casse, qu'il n'y ait plus de communalisme, plus de ministre selon la caste et la communauté. Les lobbys sont mauvais et dangereux. Un gouvernement doit œuvrer pour la collectivité, on peut respecter les religions, avec tout le loisir nécessaire pour s'épanouir à côté, l'espace nécessaire pour cela, ce n'est pas le cas à Maurice.

Le mauricianisme (qu'elle définit comme l'acceptation de la transgression communautaire : « Le mauricianisme, c'est peut-être aussi le métissage, ceux qui ont bravé les non-dits, ceux qui en ont le courage. Mais je ne sais pas si les jeunes veulent sortir du moule ») est accepté tant qu'il concerne les autres, mais pour ses propres enfants, dans les familles qu'elle côtoie, chacun choisit l'endogamie et l'éducation religieuse autant qu'il est possible de le faire. C'est toujours le même principe d'hypocrisie et d'évitement comme source de cohésion communautaire qui prévaut, et concourt ainsi à un difficile partage intercommunautaire.

Cet entretien avec Sanoo, différent de tous les autres par son ton presque intimiste, est un jalon significatif pour comprendre que le concept de communauté est central à Maurice. D'abord parce que lorsqu'on a un pouvoir à l'île Maurice, on favorise sa parentèle, et ne pas le faire ne serait pas concevable par le groupe. Il y a une nécessité objective de le faire pour tous, de respecter cette solidarité dans les rapports communautaires.

Pour ce qui est de l'unité dans la diversité, l'unité se produit par rapport à l'extérieur, dans le cadre d'une dialectique interne-externe : on remet la faute sur les autres quand on perd ou quand on traverse une difficulté. C'est une manière essentielle à Maurice de fermer la communauté, un jeu de miroirs et de rejets permanents de la faute sur l'autre, comme le montre l'entretien avec Sanoo.

DE SUJETS EN RUPTURE

J'aborde ici la question des individus qui ne rentrent pas dans l'approche officielle par communauté, tous ceux qui se réclament de plusieurs ou d'aucune appartenance communautaire. Il y a, d'une part, les Indo-Mauriciens baptisés, de religion catholique – même s'ils sont communément rattachés à la catégorie « fourre-tout » de « population générale »² – bien que d'origine indienne, et, d'autre part, les athées. Les

² Cette catégorie institutionnelle réunit les groupes descendant de la société esclavagiste, suivant une hiérarchie pigmentaire héritée de cette période : les Franco-Mauriciens

entretiens que j'ai effectués témoignent d'un certain malaise ressenti par ces sujets pour parvenir à se sentir libre de toute appartenance exclusive dans le contexte mauricien, et aussi de représentations en rupture, dépassant les frontières raciales ou ethniques.

LA DOUBLE RELIGION ET SES PROBLÈMES

Beaucoup de Tamouls, venus du sud de l'Inde, ont adopté le christianisme. La double religion est parfois tout à fait bien vécue par les sujets mais, d'autres fois, elle crée des situations de malaise.

D. est un homme de 28 ans, d'origine tamoule et de foi chrétienne, anglicane. Il vit en concubinage avec une anglaise anglicane. Il est responsable de marketing dans le secteur de l'*offshore*, et a fait de bonnes études universitaires. Celles-ci ont fait la fierté de ses parents, qui viennent d'un milieu modeste et n'avaient pas fait d'études (son grand-père était chauffeur de camions ; son père était journaliste mais n'avait pas de diplôme universitaire). D., sur la question de son identité, commence par une supposition :

Je suppose que les deux éléments de l'identité à Maurice seraient d'une part l'ethnique, et d'autre part un peu plus le culturel. D'un point de vue ethnique, je suis techniquement indien d'origine, mais de différentes composantes. Mes quatre grands-parents viennent d'une lignée plus ou moins ininterrompue de quatre parties différentes de l'Inde. Et sont tous chrétiens d'origine. Et je crois que le fait d'être chrétien est une des raisons qu'ils ont quitté l'Inde, dans certains cas. Donc techniquement indien, un peu bâtard. D'un point de vue culturel, c'est encore une fois un mélange. Je me suis toujours beaucoup imprégné de la culture française, la culture française c'est la chose qui m'a le plus intéressé. C'est mes études de lettres d'ailleurs. Et d'un point de vue religieux je suis chrétien, mais anglican, donc il y a une attache très forte aux anglicans aussi. Si je devais choisir un élément qui serait dominant parmi tout ça, je suppose que ce serait le côté religieux, pas nécessairement par rapport à la foi, mais plutôt par le côté groupe. Si je devais choisir une étiquette, je choisirais l'étiquette anglicane car c'est le groupe auquel je m'identifie le plus.

Trois grands-parents de D. sont arrivés d'Inde à Maurice déjà convertis au christianisme, mais son grand-père maternel était originaire d'Inde du nord et de foi hindoue. Son père quant à lui comprend un peu l'hindi et a vécu dans un milieu rural, sur une propriété sucrière, avec une mère toujours en sari. Il a ensuite travaillé dans un milieu professionnel

(autrefois les « Blancs »), les gens de « la frontière », les « Gens de couleur » (autrefois « Libres de couleur ») et les « Créoles » (autrefois les esclaves). Au fil du temps, elle s'est également augmentée de tous les cas de métissage et de conversion à la religion chrétienne (Tamouls baptisés, Chinois baptisés), en vertu desquels les individus concernés n'étaient plus identifiables aux autres communautés ethniquement définies.

para-étatique, donc très hindou. Il a ainsi conservé un certain « indianisme » dans le sens ancestral et culturel, plus que religieux. Sa mère, elle, a grandi à Floréal et travaillé dans le privé, mais a totalement occulté ses origines indo-mauriciennes, dans un mécanisme de rejet total :

En fait c'était un peu tabou, ma mère était élevée dans une maison où tout rapport à l'indianité était un peu banni. Parce que c'était quelque chose dont il fallait avoir honte, la conversion, et ça c'est une relique du catéchisme des années 1940. Tout ce qui était indien était mauvais et quand on faisait un pas en avant quand on devenait chrétien, il fallait renoncer à tout cela. Donc les gens changeaient de nom à la conversion, arrêtaient de porter le sari et renonçaient d'écouter indien. Jusqu'à l'heure si il y a de la musique indienne qui joue à la maison, ma mère change de chaîne, sans réfléchir, elle ne nous a jamais dit pourquoi, mais on comprend. Et du côté de ma mère il y a certainement une très forte influence indienne, dans la manière dont elle s'habille aussi, jamais en tenue indienne, elle n'a jamais porté de sari de sa vie, mais dans la pudeur, les formes, le côté couleur, l'esthétique j'imagine.

Il faut souligner, sur le plan historique, que dans les années 1940 ou 1950, nombre d'Indo-Mauriciens ont dû changer de nom et se convertir pour trouver un poste. Et, dans les écoles catholiques, tel le Couvent de Lorette, les non-catholiques, dans les années 1960 encore, s'asseyaient à l'arrière pendant les classes. Les sœurs refusaient de prononcer les noms hindous ou musulmans, et chacun avait donc un nom chrétien qui lui était assigné.

D. se sent – à travers ce qu'il appelle lui-même « *culture* » (et en cela, il est différent de mon interlocuteur A. qui s'identifie surtout à sa religion) – proche de la culture française. Il a le goût des lettres et souhaitait à 18 ans partir en France faire ses études en littérature française. Mais il est anglican, ce qui le distingue parmi les chrétiens plutôt francophones, et le rend plus proche de la culture anglo-saxonne. Il est désormais en concubinage avec une Anglaise et a fini par faire ses études en Angleterre. Or en définitive, la question de son appartenance à un groupe, D. en rend compte moins par la foi et la question de ses affinités culturelles, que par la question affective, c'est-à-dire le fait de s'être reconstitué une famille. Il précise que ses activités sociales étaient et sont pour la plupart liées indirectement à l'Église anglicane, dans le sens non-religieux, et ce, essentiellement parce qu'ailleurs il se sentait rejeté. Pour le comprendre, il faut passer par le détour de ses souffrances intimes devant cette double appartenance qui a longtemps été pour lui irréconciliable.

Devant toute la complexité de ses multiples appartenances, lorsqu'il était enfant, il a posé un jour à sa mère la question qui le taraudait sans cesse à l'école : « *Qu'est-ce qu'on est ?* ». Elle lui a répondu, tout simplement : « *Dis-leur que tu es Mauricien* ».

Par la suite au collège la question s'est prononcée, il y avait des méchancetés, des propos racistes, dès qu'il y avait des divergences c'était la jungle, c'est devenu... Je me rappelle une fête de Divali où il y avait des groupes intégristes presque, qui aspergeaient tout le monde de partout, l'école avait dû fermer à 11h, c'était une école sans discipline, une prison presque, les gens, les étudiants faisaient la loi, les profs avaient démissionné.

Cette école était le Collège Royal, et à l'époque, D. était le seul chrétien de sa classe. Sur une promotion de cent cinq au sein du collège, il explique que seuls dix autres étaient aussi chrétiens, sept étaient sino-mauriciens et trois créoles. Il se sentait comme un rejeton qui n'entrait dans aucune case et, sans amis au sein de l'école, c'est du côté de l'Église anglicane qu'il a trouvé refuge et pu se constituer et définir qui il était :

Je n'étais pas accepté par les Créoles, qui étaient d'ailleurs une petite minorité, parce que physiquement j'étais différent. Je suppose par le mode de vie aussi les choses étaient assez différentes, parce qu'on est basé beaucoup plus sur un mode de vie sédentaire, plus tranquille, basé sur l'éducation, qui rappelle un mode de vie un peu hindouiste à Maurice, pas fêtard du tout, c'est les stéréotypes dont je parle, mais c'est un peu pour te donner une idée. Si tu regardes les stéréotypes, je ne tombais ni dans une boîte ni dans l'autre. C'est pour ça que la petite communauté anglicane qu'il y a à Maurice, c'est 2000-3000 personnes, est principalement composée de gens d'origine indienne qui comme nous se sont convertis en Inde ou à Maurice et ont subi aussi un peu l'influence occidentale. Et ils ont pu se retrouver finalement, tous hors des cases au départ, et finalement ils se retrouvent dans une case, dans une même case minoritaire. Ça n'a rien à voir avec la foi parce que finalement je suis de moins en moins pratiquant, mais c'est quand même une deuxième famille où je peux dire qui je suis.

A cette question que je lui pose au cours de l'entretien – comment a-t-il résolu ses contradictions, qui se sent-il être à présent ? – D. m'explique tout d'abord qu'après beaucoup d'années d'incompréhension, il a enfin mieux compris le déni de sa mère par rapport à son « indianité ». Il comprend, à travers sa propre histoire, que la communauté indienne avait dû aussi rejeter sa mère à l'époque, parce qu'elle portait un prénom chrétien et un nom de famille indien. Il sent que, comme lui-même des années plus tard, elle a dû en être profondément marquée. Un détail important que D. livre sur sa mère au cours de notre entretien, c'est que malgré le rejet de son « indianité » au quotidien – à la fois lié à sa déculturation et au rejet des Indo-Mauriciens eux-mêmes à son encontre – celle-ci, lors des recensements, n'inscrivait pas qu'elle appartenait à la « population générale », mais bien à la communauté hindoue. Elle refusait formellement, dit-il, de se considérer comme créole. D. ne tient pas exactement la même position, même s'il ressent un certain retour du refoulé :

Du côté de ma mère en fait il y a un dénigrement de l'héritage indien, qui est quelque chose qui, pas qui sommeille, mais qui est une des tensions qui existe dans ma perception de l'identité.

A la différence de sa mère, il assume, depuis qu'il est revenu de ses études et qu'il vit à Maurice, sa double appartenance, à la fois comme Créole et Indo-Mauricien, tout en adoptant un mode de vie lié à son groupe anglican, avec lequel il organise ses activités socio-culturelles :

Au bureau c'est un cas typique, il y a deux musulmans et puis le bureau est composé je crois à 40 % d'hindous et de Créoles. Je suis parfaitement à califourchon entre les deux groupes, encore une fois je ne m'identifie pas à leur mode de vie, dans les deux cas, mais j'ai des affinités religieuses d'une part et ethniques de l'autre.

Dans le choix qu'il a fait de son travail, cette double appartenance apparaît pleinement et il est intéressant de voir comment il y a répondu. Il avait le choix entre prendre une place acquise dans un milieu créole et chrétien, celui de la *Mauritius Commercial Bank*, ou bien faire ses preuves dans un milieu indo-mauricien, dirigé par un certain Mr. Judhoo, aux côtés d'un personnel majoritairement indo-mauricien. Il fait le second choix : tandis qu'il affirme que « *culturellement je serais plus à l'aise et je monterais peut-être beaucoup plus vite à la Mauritius Commercial Bank* », il préfère effectuer un choix en fonction de son parcours professionnel et de son désir. Il décide alors de prendre sa place – et de la revendiquer s'il le faut – dans le milieu indo-mauricien. Il montre ainsi qu'il vit sans cesse dans une dualité assumée, et qu'il n'a pas peur de passer outre la différence culturelle qu'il a avec les Indo-Mauriciens non-chrétiens.

D. met tout de même un bémol pour qualifier la nature spécifique de son rapport à son indianité et à sa créolité. Il ne se sent pas créole, au sens où il ne se sent pas proche de ce qu'on appelle à Maurice le Créole typique, c'est-à-dire le descendant d'esclave. Même s'il a en commun avec les Créoles la religion chrétienne, il se sent loin de leur mode de vie. Par rapport à son indianisme, il dit ne pas toujours savoir comment le gérer, car il ne sait pas bien, au fond, s'il le rejette encore, même inconsciemment, poursuivant par là le rejet de sa mère, ou s'il l'accepte authentiquement. Car, précise-t-il : « *Très souvent quand tu as deux modèles culturels, tu pourrais être tenté d'en voir un ridicule par rapport à l'autre* ». La conclusion de son rapport complexe à ces deux pôles, indianité et créolité, et la définition de lui-même qu'il finit par donner, est celle de « *bâtard confirmé* » : « *Et donc je ne suis ni hindou, ni créole, je suis en plein dans la "population générale" en tant que bâtard confirmé* ».

C'est ce que sa mère n'acceptait pas lors des recensements, et c'est pourtant aujourd'hui ce qui lui permet de mieux se comprendre. Il

revendique finalement son métissage, autrement dit, le fait d'être tout simplement un Mauricien, comme sa mère lui disait lorsqu'il était enfant. Par ailleurs, il est resté, dans sa « *bâtardise* » assumée, proche de son groupe anglican, pour lequel il a un sentiment d'appartenance réelle, mais qui n'est pas sectaire : « *J'imagine que la seule identité que j'ai serait mauricienne, mais un mauricianisme qui rejette le rejet du mauricianisme, qui rejette le sectarisme qui fait malheureusement partie du mauricianisme* ».

Ce propos souligne bien les acceptions contradictoires du mot « mauricianisme » et l'échec que ce mot recouvre depuis les années 1982-83, à savoir l'échec d'un mauricianisme fédérateur, au profit d'une définition sectaire du mauricianisme dont D. souhaite se démarquer. Il m'explique avoir pris fortement conscience de l'importance de lutter contre le sectarisme dès son retour d'Angleterre, à la fin de ses études :

C'est peut-être dans un désir de se recréer une identité mauricienne, c'était quelque chose qui me tenait vraiment à cœur, d'embrasser cette diversité. En même temps j'ai connu un détachement par rapport à la vie religieuse, et là je parle plus du rythme et de l'application, et c'est lié malheureusement. Dans la mesure où je sentais que ça devenait limite sectaire, le sectarisme m'embête beaucoup.

Cette analyse de discours montre bien la difficulté pour certains sujets à Maurice d'intégrer pleinement les mélanges et multiples appartenances dont ils sont les produits. Une historienne, Vijaya Teelook, m'explique que l'histoire de ces mélanges n'est pas même étudiée à Maurice et que les gens en ont souvent honte, essentiellement parce qu'elle va à l'encontre de l'idéologie officielle communautaire ou du mauricianisme sectaire dont parlait D. :

Il y avait des mélanges mais on ne parlait pas, je pense. Mais la population de couleur, elle est issue des différents groupes qui se sont mélangés sur la plantation. Et ça c'est toujours quelque chose sur lequel personne n'a fait de recherches. Personne ne veut admettre que ça existait. Nous avons des voisins, ici à Quatre-Bornes, qui sont complètement d'origine indienne, mais ils n'ont aucun contact avec leur famille, parce qu'ils ne se sont pas convertis. Ces voisins sont des Anglicans, leur nom est indien, ils ont de la famille qui parle le bhojpuri mais ils viennent jamais parmi nous, les autres Indo-Mauriciens anglicans et ne viendront jamais. Il y a certains groupes qui ont coupé les liens avec leur culture originale, ils ne veulent pas en parler. Donc, il y a quand même des problèmes qui existent comme ça à Maurice, d'identité. Ils ont encore honte de ce qu'ils sont.

LES ATHÉES

Un entretien avec une métisse mauricienne, de mère indienne d'Inde et de père indo-mauricien, soulève la question de l'athéisme et des

difficultés pour les sujets de s'affirmer athées à Maurice. Elle m'explique que chez elle, quand elle était enfant, il n'y avait aucun rite spécifique, car sa mère était bouddhiste mais exposait à la fois des photos des dieux indiens et des images du Bouddha dans son salon. Quant à la nourriture qu'elle mangeait, elle la qualifie comme « *un mélange de tout* », de même que la façon de s'habiller, ou encore les langues parlées, puisque les langues natales de sa mère étaient le bengali et le japonais, et pas l'hindi ou le bhojpuri. Ce qui fait qu'aujourd'hui, elle se sent mauricienne avant tout *et* indienne de l'Inde, plutôt qu'indo-mauricienne, car pour elle, sa façon de vivre est fondamentalement multiple et n'a rien de spécifiquement indo-mauricien. Elle est athée, même si elle ne peut le dire à Maurice sans mettre en danger son insertion socio-professionnelle. Elle m'explique que cette différence fondamentale entre l'Inde et Maurice échappe souvent aux Indo-Mauriciens, qui se raccrochent à leur idée de l'Inde et à une ressemblance totalement fictive.

Moi j'apprécie que les gens aient grandi, aient vécu sur cette île, éloignés de leurs cultures, de leurs références, ils ont essayé de faire quelque chose à la mauricienne [...]. Alors finalement je les vois comment ils ont vécu dans un endroit aussi petit sans avoir la possibilité de retourner ou de ressortir, de ressortir se recréer, ils n'ont pas eu la possibilité de se remettre en cause. C'est ça qui m'intéresse, dans les gens, comment ils arrivent aujourd'hui à continuer à nettoyer la maison parce qu'il faut garder la maison propre, sans se rendre compte qu'ils ont dû sacrifier tout, qu'ils n'ont aucun lien, qu'ils vivent avec des fantômes, avec ce qu'ils croient que c'est l'Inde, ce qu'ils croient ce que c'est la religion. Moi je trouve ça extrêmement triste et en même temps intéressant à étudier, à analyser.

Une autre enquêtée, métisse, mauricienne-colombienne, N., exprime avec force sa difficulté à s'accomplir librement à Maurice, en-dehors de tout attachement communautaire, et en tant qu'athée.

N. est une femme de 31 ans, résidant à Helvetia. Elle est professeur d'espagnol au Lycée des Mascareignes, vit avec un Mauricien musulman, a un fils d'un premier lit et une petite fille du second lit. Elle est mauricienne par son père, colombienne par sa mère. Elle est née à Maurice, puis partie pour la Colombie à l'âge de 5 ans. Et désormais, cela fait tout juste cinq ans qu'elle est revenue vivre à Maurice, après ses études à l'université. Elle ne se déclare appartenir à aucune communauté et refuse tout groupe sauf celui des Mauriciens. Plus encore, elle met en avant ses multiples appartenances en tant que citoyenne de l'île, et dénonce la mentalité insulaire et ethnocentrique de la plupart des Mauriciens :

Non, non, parce que si par rapport au lieu où j'habite actuellement, l'île Maurice, si je devais m'identifier à une communauté, moi je ne pourrais pas, je ne pourrais pas dire je fais partie de la communauté X. Je peux

dire avec toute la sécurité que je suis mauricienne, s'il faut m'associer à un groupe, je vais dire au groupe des Mauriciens.

N. m'explique que l'ethnocentrisme mauricien est en grande partie lié à l'illusion de la supériorité d'une religion sur une autre. Ainsi, chaque communauté érige en valeur supérieure sa religion, et la perception de ce qu'est une communauté y est profondément liée :

Pour moi ce n'est pas la même chose. Une communauté ce n'est pas une religion. Mais il faut reconnaître qu'à Maurice on a un phénomène d'auto-ségrégation. Où les gens essaient d'être en communauté avec ceux qui pratiquent les mêmes rituels religieux. Parce qu'il y a un concept dominant que ma religion est mieux qu'une autre, alors par rapport à la religion qu'on pratique, on pourrait être mieux que les autres. Alors ici à Maurice on n'appelle pas communauté un groupe de gens qui vit ensemble, qui travaille, qui produit des manifestations artistiques, mais un groupe de gens qui pratique la même religion. Ce n'est pas mon concept.

Elle aime à raconter que son père, un Indo-Mauricien baptisé dans les années 1950 – et dont les propres parents gardaient toutes les habitudes indiennes du point de vue culinaire et vestimentaire – se faisait battre à la maison parce qu'il ne voulait pas aller à l'église. Il n'a par la suite jamais eu de religion, et c'est pour N. un point important à revendiquer quant à sa construction personnelle.

Aujourd'hui, elle note que le mélange qu'elle représente et son athéisme gênent les personnes qui la côtoient. Elle exprime ses différentes « *tares* », telles qu'elles sont perçues sur l'île. Elle n'est pas mariée (on l'appelle « *Mademoiselle* ») mais elle a des enfants et « *un homme* » qui la dépose à son travail. Elle s'appelle Vadamootoo, tout le monde croit que c'est le nom de son mari, mais quand elle dit que c'est celui de son père, cela crée un malaise. Elle est athée, et il est difficile pour les autres de comprendre ce qu'elle entend par « *sans religion* » et, bien plus encore, de l'accepter.

Non sans humour, elle m'explique que certains souhaiteraient au fond qu'elle soit étrangère, c'est-à-dire tout sauf mauricienne, ne sachant pas comment la classer :

Ils pensent, comment est-ce qu'on fait ? C'est quelqu'un de bizarre, qui dérange et surtout qui n'est pas classable. Parce que ici tout le monde a un sticker et tout est bien quand on sait maintenant qui vous êtes. Mais quand on ne sait pas qui vous êtes ça dérange. Les gens commencent : ah vous venez de Madagascar, d'Égypte, vous venez de l'Inde, Singapour, la Malaisie, et quand je dis non je viens de Maurice, ça dérange vraiment. Les gens disent : on aimerait que vous disiez que vous venez d'un autre endroit, tout serait clair, mais vous ne venez pas de Maurice, c'est impossible !

N. a eu beaucoup de mal, par son côté « *inclassable* », à supporter un emploi qu'elle a occupé un temps au sein du secteur public, majoritairement indo-mauricien, car ses collègues l'évitaient ostensiblement.

Je ne pouvais pas passer pour une Indienne, je n'ai rien de ça sauf le visage, je ne veux m'associer à aucun parti politique. Finalement je n'ai pas de lien. Si il faut que je travaille pour quelqu'un c'est pour les gens, les individus pauvres. Éducation communautaire, développement communautaire, éradication de la pauvreté, récréation d'espaces sans violence, tout ça c'est mon domaine d'études, ce que j'essaie de faire, c'est très technique. Au niveau de la société, je n'ai pas pu le faire ici, car aider les pauvres ici c'est comme quelque chose qu'il faut faire pour pouvoir aller au paradis, et c'est juste, au fond, donner quelques sous, c'est misérable ici la vision qu'il y a de l'action communautaire. Moi je viens avec une autre vision qui n'a rien à voir.

Sa vision de l'action sociale – qui est son champ de compétence – se distingue trop de celle qui est en place à Maurice. Elle est pervertie selon elle par les enjeux communautaires à l'œuvre entre Blancs et Créoles (les Blancs ont une philosophie de la charité envers les pauvres, en particulier les Créoles, à géométrie variable), ou des enjeux collectifs pour les hindous (les structures d'aide sont les associations et fédérations, mais N. étant en-dehors du système, n'y a pas accès).

De même, son athéisme et sa différence font qu'elle n'est pas invitée aux mariages et aux fêtes en général :

Est-ce que tu fêtes Divali ? Non, mais je la regarde, c'est la seule fête indienne où expressément je sors pour regarder les lumières, avec le regret que dernièrement ils ne font plus les petites lumières, les bougies, ils font les électriques, ça n'a plus le même charme, c'est en train de disparaître.

Est-ce que tu irais jusqu'à dire que tu participes, mais de façon indirecte ? Non, j'observe.

Mais tu reçois des gâteaux ? Non. Les gens ne me donnent pas et je ne fais pas d'effort pour en donner. Alors les gens passent à côté de notre maison, ils l'évitent.

Cela vient sérieusement mettre à mal l'image du grand partage autour des fêtes véhiculée à Maurice. L'exemple de D. montre bien, d'une part, les non-dits des relations sociales quotidiennes et le fait qu'un individu puisse être écarté de ces relations s'il est jugé non fréquentable; et d'autre part, le principe latent selon lequel « *chacun sa fête* » et que ce qui compte est de ne pas venir toucher au système. Ceux qui le contestent comme D. en sont exclus, et le partage ne fonctionne plus. A propos du couple formé par ses parents, elle m'explique qu'ils ont quitté Maurice après cinq ans de

mariage, avec leurs deux enfants, et qu'à ses yeux, cela révèle qu'ils ont fui une société dans laquelle leur mariage était un affront. Elle raconte que la sœur de son père venait rendre visite à ses parents toujours avec un prêtre, au cas où le diable se trouverait dans la maison, puisque la femme que son père avait choisie était une Colombienne non catholique et mariée, en outre, hors de toute institution religieuse, à la mairie.

Elle dénonce ainsi avec virulence le racisme qui a cours au sein de la société, et la religion comme source première des conflits internes à l'île Maurice :

Blancs et Noirs, la soumission des Noirs par les Blancs, ça existe toujours et aussi le fait que les Blancs pensent mal sur les droits des Noirs, ça existe toujours. Et aussi il y a du racisme entre les Indiens et Créoles, parce que les Indiens se croient meilleurs que les Créoles et les Créoles se croient très agressés par les autres alors ils deviennent agressifs aussi. C'est une chaîne sans fin. Ma communauté est mieux parce qu'on a une meilleure religion, parce que notre dieu est plus joli que le vôtre. Communalisme et intra-communalisme : à l'intérieur de chaque communauté, on trouve des sous-communautés qui disent qu'ils sont meilleurs que l'autre. On trouve ça chez les musulmans, chez les Indiens...

Pour parler de sa belle-famille, elle retient essentiellement l'impossibilité d'un véritable dialogue, le repli sur soi et l'enfermement en soi :

Oui mais c'est pas le rapport qu'on a toi et moi, qu'on peut parler de choses, c'est des gens qui ont eu une éducation mauricienne, ils parlent absolument de rien. Ils n'ont aucune curiosité, envie de savoir, on a été à Paris, c'était comment, ça va c'était bien Paris ? Ah bon, fini, c'est tout, qu'est-ce que vous avez fait, non, le silence absolu... Chez eux c'est la TV. Si ils acceptent ou non, je ne sais pas.

A la question de savoir ce qui unit tous les Mauriciens à ses yeux, elle répond « *L'argent* ». Il y a systématiquement selon elle tentative de situer l'autre, son lieu d'habitation et sa profession pour évaluer ce « *qu'il pèse* » et savoir s'il sera ou non intéressant de le fréquenter :

L'argent. Si je dois dire un élément commun pour identifier les Mauriciens, c'est l'argent, avoir de l'argent. C'est vraiment important pour tous. Les rapports familiaux, les amis, le travail, tout ça roule mais par rapport à l'argent. Quand ton ami ce n'est pas vraiment ton collègue au travail, mais quelqu'un qui peut-être est beaucoup plus aisé que toi, c'est important d'avoir cet ami. Tout circule autour de ce concept. Les gens mesurent ça tout le temps, les gens te demandent où tu habites pour savoir géographiquement et économiquement ce que ça représente. Alors si tu dis que tu habites à Port-Louis tu vas être traité d'une façon différente que si tu dis que tu habites à Moka. Qu'est-ce qu'il y a derrière, pas que tu as une jolie maison, non, mais combien d'argent tu as, et cet exemple s'applique à

tout le reste, c'est toujours cette mesure, ce calcul de l'argent. Et je n'ai pas réussi à dire voilà ces gens-là, eux, ils ne parlent pas de ça, je l'ai vu dans toutes les communautés, tous les groupes.

Le corollaire de ce dénominateur commun – l'importance de l'argent et de l'enrichissement personnel – est le poids mis sur l'éducation des enfants.

N. explique également que les enfants sont totalement « *négligés* » à Maurice, en-dehors de leur réussite purement scolaire. Ils ne sont pris en compte ni dans une politique éducative qui serait citoyenne, intégrant l'histoire et les arts, ni dans une politique sociale, pour ceux qui sont défavorisés. N. établit donc le constat d'une incapacité sévère de la société mauricienne à s'occuper de ses enfants, en-dehors d'une scolarité bridée et peu épanouissante devant contribuer à leur assurer une bonne place dans la société.

Ces valeurs avec lesquelles je ne suis pas d'accord appartiennent presque à toutes les communautés : c'est le fait de pousser les enfants vers la réussite scolaire qui est égale à la réussite financière. La réussite scolaire ici, c'est crucial, parce qu'après on trouve un emploi bien payé. C'est un peu ça, l'île toujours au futur, l'île deviendra, l'île sera le pôle de la pêche, la Singapour du sud... C'est toujours un futur, et par contre, le présent, les enfants, sont vraiment négligés. C'est vraiment un symbole pour moi qui me touche tous les jours.

Le leitmotiv, « *l'idée de Maurice* », si l'on en suit l'analyse de N. qui pose un regard tout à fait distancié sur sa société, ce serait le pragmatisme. Les raisons économiques se logent derrière nombre de réalités ; l'argent et la réussite financière sont les valeurs qui comptent. Cela la conduit à la conception d'une sorte de degré zéro du patriotisme à l'île Maurice, qu'elle en vient finalement à comparer à une *Mauritius Inc. Company*, pour conclure que « *si elle coule, tout le monde quitte le navire !* »

CONCLUSION

Le système politique et constitutionnel en place à Maurice permet la reconnaissance de la pluralité des communautés et religions, mais n'encourage pas – à travers la « confusion » instituée au niveau étatique entre culture et religion – une compréhension de la pluriculturalité intériorisée par le sujet. Or, c'est dans la capacité pour l'individu d'être pluriculturel que réside la possibilité de créer dans l'espace public des lieux de débats, où la question de savoir « *si le voisin d'une autre appartenance respecte mes croyances* » ne se pose plus. Le véritable enjeu de la pluralité est d'être au fondement de la constitution du sujet, afin que celui-ci assume les

différentes cultures qui le constituent. Qu'il soit catholique, hindou, bouddhiste ou musulman, l'individu dans sa vie quotidienne puise ses références dans d'autres cultures présentes à Maurice et a des pratiques pluri ou transculturelles. Ce qui entrave la reconnaissance, au niveau de l'État, du fait que chaque individu assume un héritage et un style de vie pluriculturels, est la façon dont sont identifiées comme synonymes à Maurice culture et religion. Un homme de loi, Michel Ahnee, parle dès lors de la société mauricienne comme étant une République œcuménique des tribus. Les sujets ne peuvent avoir le sentiment d'être égaux les uns les autres – et donc respectés – que s'ils reconnaissent que les différentes pratiques culturelles et religieuses sont équivalentes, et non pas parce qu'ils partagent une culture civile commune (comme le prétendent les discours prônés dans le cadre de l'unité dans la diversité). C'est-à-dire si le droit de tous les sujets de disposer dans les faits de la possibilité réelle d'apparaître dans l'espace public de manière autonome et sans contrainte existe. L'État mauricien se voit confronté à des revendications nouvelles exigeant l'instauration d'une véritable neutralité de la sphère publique (Honneth, 2008, 175), ce qui passe notamment par une réforme électorale. Certains intellectuels et politiques revendiquent la suppression des communautés dans la Constitution et proposent de substituer à ces catégories différenciées la seule catégorie de « Mauriciens », par la définition de ce qui lie : le fait de résider à Maurice et de vivre ensemble. Ces débats légitiment la nécessité de faire advenir de nouvelles représentations et manières d'être ensemble et de manifester collectivement des besoins, somme toute assez semblables lorsque l'on connaît l'évolution des conditions de vie dans les villes à Maurice et celles des salariés. Ce qui fait encore défaut aujourd'hui, c'est la possibilité d'une légitimité politique différentielle visant à produire un imaginaire collectif à même de dépasser les frontières communautaires, de couleurs et de castes.

BIBLIOGRAPHIE

- ALBER, Jean-Luc, « Multiculturalisme et ethnicité à l'île Maurice, entre discours prophétique et pensée ordinaire » dans *L'altérité dans la société : migration, ethnicité, État*, éd. H-R WICKER-ALBER et Seismo VERLEY, Paris, MSH, 1995, p. 393-410.
- AMOSSY Ruth, *Les idées reçues. Sémiologie du stéréotype*, Paris, Nathan, 1991.
- ARNO Toni and ORIAN Claude, *Ile Maurice, une société multiraciale*, Paris, L'Harmattan, 1986.
- CARPOORAN Arnaud, « L'ethnicité à Maurice : le dit, le non-dit et l'inter(-)dit », Y. Live and J.-F. Hamon (éds), *Kabaro*, vol. IV, n° 4-5, 2008, p. 27-48.
- « Débat sur la question des langues et du Créole », 8 Juin 1993. *Actes de l'Assemblée Nationale*, Ile Maurice.
- HONNETH Axel, *La société du mépris : Vers une nouvelle Théorie critique*, Editions La Découverte, 2008.
- JODELET Denise, « Formes et figures de l'altérité », dans *L'autre. Regards psychosociaux*, Grenoble, PUG, 2005, p. 23-47
- SIMON Pierre Jean, *Pour une Sociologie des Relations interethniques et des minorités*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006.